

CCA
Infos

édito

CCA Infos se fait l'écho des fêtes de fin d'année désormais toutes proches. Si les enfants sont un peu les vedettes de ce temps de Noël, ils sont toutefois de par le monde encore trop nombreux à ne pas accéder aux droits les plus élémentaires.

Pour que nos jeunes en prennent conscience, mais aussi pour protéger les plus fragiles d'entre eux, la CCA rejoint la ville d'Abbeville pour s'engager dans ce domaine et obtenir conjointement l'appellation ville et intercommunalité, amies des enfants, label remis par l'UNICEF.

Notre territoire bouge et l'activité commerciale connaît des mutations, nouveaux commerces à Abbeville dès cette fin d'année, mise en chantier de la nouvelle zone commerciale des 3 châteaux prévue à l'été 2015 : autant d'étapes dans la dynamique de notre développement.

Soucieux de la qualité de vie, l'accessibilité sera mise en œuvre par vos élus en début d'année pour le bien-être de tous.

Enfin, en début d'année les services administratifs communautaires, du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, de Baie de Somme Grand Littoral Picard et de la mission régionale s'installeront dans le nouveau centre tertiaire Garopole aménagé dans l'ancienne halle SERNAM. Une étape supplémentaire dans la renaissance du quartier de la gare.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015.

Nicolas Dumont
Président de la Communauté de Communes de l'Abbeillois,
Maire d'Abbeville - Premier Vice-Président de la Région Picardie

Abbeville fête Noël!

Pour la deuxième année consécutive, la ville d'Abbeville, l'association Les vitrines d'Abbeville et l'Office de Tourisme de l'Abbeillois ont concocté un programme de choix pour les fêtes de fin d'année. Lumières, guirlandes, vitrines en fête feront rêver petits et grands et au gré des places et des rues de nombreuses animations déclencheront rires et plaisirs.

Quinze chalets installés sur le Parvis St Vulfran accueillent le marché de Noël où chacun pourra trouver le petit cadeau recherché (bijoux, écharpes, sacs, coussins, poteries, produits cosmétiques bio, cafés artisanaux, thé de Noël... sans oublier pour se réchauffer vin chaud, crêpes, churros). La Collégiale accueille la traditionnelle crèche jusqu'au 6 janvier. Sur la place Max Lejeune les adeptes de sports, choisiront entre la patinoire écologique de 108m² ou les joies de l'accrobranche et ce jusqu'au 4 janvier. Les plus jeunes pourront s'amuser de manèges en manèges : le manège bateau, le *Mom'star* et le *Baby Tagada* installés sur cette même place ; le manège *Planes* pour les tous petits (place des Ursulines) le manège *Chamonix* devant l'Office de Tourisme de l'Abbeillois. Devenue maison du Père Noël, la boîte aux lettres pour lui écrire y est installée. L'office expose aussi un diorama exceptionnel de playmobils d'une surface de 20m². «la ville à l'heure de Noël», un aperçu de la collection réalisée depuis plus de 40 ans par le collectionneur Jean-Mi.

En bref, de nombreux rendez-vous à ne pas manquer pour passer une bonne fin d'année et aborder 2015 avec plaisir!



noël

Côté commerce, ça bouge!

L'activité commerciale d'une ville connaît des cycles de vie qui se renouvellent sans cesse :

adaptation à la demande des clients, nouveaux modes de consommation, évolution des centres-villes et de certains quartiers. Abbeville, deuxième ville de la Somme, attire les consommateurs intra-muros, ceux habitant sur le territoire de la CCA, mais aussi ceux venus de plus loin. Trois nouvelles boutiques viennent de s'installer dont les créateurs ont un parcours professionnel parfois atypique mais qui, animés par la volonté d'entreprendre, ont choisi d'avoir pignon sur rue.

A tout seigneur tout honneur, sur le parvis St-Vulfran, face à la Collégiale, Chloé Blanger vient d'ouvrir *Le Primeur du coin*. Titulaire d'un bac pro commerce et d'un BTS Management des Unités Commerciales, cette dernière possède une certaine expérience de la vente de denrées alimentaires après avoir fait ses débuts dans plusieurs commerces abbeillois : Au Savoir Faire, Gourmandise Délicatessen et La Fromagerie du Parvis.

A 26 ans, elle crée son propre commerce de fruits et légumes en faisant le choix de vendre des produits issus de l'agriculture biologique. Sans doute l'influence d'une Maman engagée dans le bio mais en activité dans le Sud de la France, un petit temps d'hésitation: partir reprendre son affaire ou rester en Picardie. Le n° 4 du Parvis qui jusqu'en 2011 accueillait déjà un commerce de fruits et légumes, lui offre l'opportunité de s'installer dans un secteur prisé, à proximité de ses anciens employeurs devenus partenaires. Sur ce créneau de produits bio frais, elle contribue ainsi à une offre complète et de qualité. Principale difficulté à ce jour travailler en circuits courts : elle possède deux fournisseurs attirés installés dans la Somme et travaille avec deux coopératives, l'une située dans la Somme, l'autre dans le Nord. Pour les légumes et les fruits qui ne poussent pas sous notre climat, Chloé s'approvisionne également en produits bio. Un des enjeux, c'est d'amener le consommateur à modifier ses habitudes et acheter des produits de saison.

Des légumes et des fruits pour être en forme mais aussi se faire ou faire plaisir : pour les fêtes de fin d'année une belle corbeille de fruits est une idée de cadeau qui peut séduire. Chloé Blanger le sait et la propose sur commande.



Alimentaire toujours mais dans le registre restauration, O'Happy prend la place du kebab La Colombe Bleue situé face au lycée Boucher de Perthes, boulevard Vauban. Une spécialité pour cette nouvelle adresse ouverte depuis le 6 novembre, la restauration burger mais basée sur des produits frais avec une offre diversifiée : petits déjeuners dès 7h avec viennoiseries maison, menus étudiants et classiques ou à la carte le midi et le soir. Il est possible de déguster, frites fraîches, salades, paninis, croques, burgers et desserts maison ...

A la barre, deux associés, Sebastien Maison et Jonathan Muselet-Devaux : le premier gère le commerce fort de son BTS comptabilité-gestion et aide au service en salle, le second est en cuisine, titulaire d'une formation de cuisinier et d'une expérience au sein du restaurant familial le Casino à St Valéry sur Somme.

Tous deux se connaissent bien puisqu'ils travaillaient ensemble au sein de l'agence Huis Clos à Abbeville. A la suite de sa mise en liquidation judiciaire, les deux salariés subissent un licenciement économique. Ils choisissent de rebondir en se reconvertissant dans la restauration rapide. Leur clientèle : des jeunes (leur premier objectif) mais aussi des enseignants, des employés des administrations proches sans oublier le public du théâtre avant les spectacles. A développer, la formule petits déjeuners même si croissants et petits pains sont plébiscités en milieu de matinée par les lycéens.

Belle exemple de reconversion dans un domaine tout autre : l'ouverture de Secrets Dentelles au 24 rue des Lingers. Dédiée à la lingerie de haute et moyenne gamme, cette nouvelle boutique succède à Pierre de Lune spécialisée dans la vente de bijoux. C'est un peu un retour vers le monde de la mode et du textile pour cette adresse qui fut, par le passé, occupée par une mercerie et voisine du magasin Ophélie (fermé pour cause de départ en retraite) lui aussi consacré à la lingerie. Agnès Mainemare prend à cette occasion un véritable virage professionnel. Celle qui occupa durant 31 ans plusieurs postes au sein du service qualité de la verrerie Pochet du Courval à Guimerville a choisi, après un licenciement économique, de mener un projet professionnel personnel. Un rêve de longue date enfin concrétisé, ouvrir sa boutique, de préférence dédiée à la mode. Le choix du secteur lingerie ? Un constat suite à une étude de marché : peu de boutiques de ce type sur Abbeville sachant que le haut et moyen de gamme sont liés au concept du magasin. L'après-midi portes ouvertes du 29 novembre fut une belle réussite : ceux qui ont accompagné Agnès dans le montage de son projet, sa famille, ses nouveaux collègues commerçants et des clientes potentielles ont découvert la boutique aménagée avec goût. Le mari d'Agnès fut un précieux soutien et a réalisé pratiquement tous les travaux intérieurs. Un beau défi, relevé avec l'aide de ses proches et de ses partenaires : gageons que son sens de la qualité et son dynamisme seront les premiers atouts d'Agnès pour conseiller ses clientes.



Ces 3 projets ont bénéficié d'un prêt à taux zéro octroyé par Initiative Somme, d'une aide de la CCA pour les travaux de rénovation de la vitrine ou pour l'investissement en matériel, aide conjointe du Conseil général de la Somme pour le restaurant O'Happy, mais également d'un accompagnement à la recherche de locaux pour Secrets Dentelles.

3 Châteaux : dernière ligne droite avant le démarrage du chantier.

La zone d'activité des 3 châteaux, porté par trois intervenants, continue de franchir les étapes administratives avant le démarrage du chantier. Dans le cadre du permis d'aménager, la ville d'Abbeville a ouvert une enquête publique du 12 novembre au 13 décembre 2014 afin de lever toute opposition. La CCI, maître d'ouvrage de l'opération, va de son côté, choisir les prestataires pour les travaux de voiries et de réseaux dans les prochains jours. Les travaux devraient commencer en février en fonction des conditions météorologiques pour s'achever le 30 juin 2015. 3 parcelles sont encore disponibles pour l'équipement de la maison, la culture, les loisirs et le sport, actuellement. La CCA, se consacre à l'aménagement de l'entrée de ville Est, pour lequel un concours a été lancé en octobre dernier. Il s'agit de repenser entièrement la voirie, l'éclairage public, les espaces verts et la desserte en mode de transports doux de la partie de la Route d'Amiens qui sépare la zone des 3 Châteaux d'eau du Parc d'Activités de Vauchelles.

Un jury a présélectionné trois candidats. Le choix définitif sera effectué en janvier. Avec un lancement prévisionnel des travaux en juin, la nouvelle entrée de ville devrait être opérationnelle pour la fin 2015. Les magasins édifiés sur ce site pourraient ouvrir fin 2015 /début 2016 si l'examen des implantations commerciales en Commission Départementale d'Aménagement Commercial ne suscite pas de recours.



Accessibilité des bâtiments publics : Une feuille de route pour 2015.

Afin de permettre à chaque citoyen de se déplacer et d'accéder aux bâtiments publics, aux commerces et autres services sans difficulté, la loi de 2005 exigeait que les établissements recevant du public (ERP) soient en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avant le 31 décembre 2014. Cette échéance ne pouvant être tenue compte-rendu de l'ampleur des coûts, l'État a posé le principe d'un nouveau calendrier : de 3 à 9 ans selon les cas.

Concrètement pour la Communauté de Communes de l'Abbeillois, des diagnostics d'accessibilité de l'ensemble de ses bâtiments recevant du public et de ceux des communes membres ont été effectués en 2011 et 2012. Le coût global des travaux est estimé à plus de 5 millions d'euros.

Il s'agit des écoles maternelles et primaires, des salles des fêtes, des équipements sportifs, culturels, accueils de loisirs, des mairies, arrêts d'autobus... Cet état des lieux servira à élaborer l'Agenda d'Accessibilité Programmé intercommunal. Les maires auront à prévoir les travaux nécessaires sur les 3 années à venir sous réserve de dérogation. Cette obligation de mise en conformité est également applicable aux commerces, ou propriétés privées recevant du public ; à charge pour les propriétaires de réaliser les travaux.

Plus d'info sur www.accessibilite.gouv.fr

Les élus de la commission d'accessibilité de la CCA se mobilisent !

Le 18 septembre dernier s'est tenu la Commission intercommunale d'accessibilité. L'Association des paralysés de France a proposé un parcours de sensibilisation dans le centre - ville d'Abbeville.

Objectif :

permettre de mieux appréhender les problèmes rencontrés par les personnes à mobilité réduite.

Mr Hedin maire de Cambron et Mme Koch maire de Bellancourt



Une deuxième vie pour vos meubles !



Les distributeurs et les fabricants français de mobilier, les collectivités locales, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les industriels de la collecte et du recyclage sont désormais réunis dans un programme Eco-mobilier. Financé par l'éco-organisme collectant la taxe sur les meubles neufs, le programme Eco-mobilier favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés. Vous changez de salle à manger, de salon ou de chambre à coucher : table, chaises, canapés, fauteuils, placards, literie ont la possibilité d'être recyclés de deux façons :

- soit par un don à des associations locales qui les proposent à la vente si leur état le permet.
- soit par dépôt à la déchetterie communautaire située à Abbeville (équipée d'une benne spécifique pour réceptionner ce matériel).

Les meubles en mauvais état seront recyclés et valorisés sous forme de matière (bois, mousse, métaux...) ou d'énergie (chaleur ou électricité).

Objectif : recycler 80% des meubles usagés d'ici 2017.

Abbeville et l'Abbeillois font cause commune pour être reconnues ville et intercommunalité amies des enfants !



Le 20 novembre 1989, l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) initiait la signature de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les états signataires s'engagent à garantir à tous les enfants un accès à des conditions de vie et à un environnement qui favorisent leur développement et leur bien-être.

Un nouveau défi donc pour les villes et leurs territoires dans le domaine de l'installation des équipements et des services, la participation et l'écoute des enfants, des jeunes et de la solidarité internationale. La conférence mondiale d'Istanbul en 1996 prend la résolution de faire des villes des lieux habitables pour tous, désignant le bien-être d'un enfant comme indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. L'initiative Ville amie des enfants se développe ainsi avec l'UNICEF dans une cinquantaine de pays, dont la France dès 2002. Ville amie des enfants depuis 2009, Abbeville demande le renouvellement de ce titre décerné pour la durée d'un mandat municipal. La collectivité entre ainsi dans un réseau correspondant aux recommandations de l'UNICEF. Puisque certaines compétences relatives à l'enfance et la jeunesse, une convention tripartite UNICEF France / ville / intercommunalité peut être établie.

Un guide «ville-intercommunalité, amies des enfants» a été établi par UNICEF France : il met en valeur une approche globale et territoriale en faveur des enfants. En outre, dix fiches thématiques définissent pour la ville et l'intercommunalité le cadre précis de leurs actions et ou / projets en faveur des enfants et des adolescents. Il s'agit de : bien-être et cadre de vie / non-discrimination et égalité d'accès aux services / participation citoyenne des enfants et des adolescents / sécurité et protection / parentalité / santé, hygiène, alimentation / handicap / éducation / jeu, sport, culture, loisir / solidarité internationale.

Déjà investie dans certaines actions en faveur du droit des enfants comme le concert offert par les élèves du Conservatoire de Musique et de Danse depuis 3 ans, la réflexion sur les droits de l'enfant programmés par les accueils de loisirs, la journée de l'eau organisée à l'Aqu'ABB par le SCA natation et l'UNICEF, la communauté de Communes de l'Abbeillois a choisi de travailler sur 3 thématiques : Handicap / participation citoyenne des enfants et des adolescents / culture, sports, loisirs.

Concrètement, selon les thématiques et les tranches d'âge, des actions seront à mener. Ainsi, pour la participation citoyenne, des supports peuvent être créés : jeu de l'oie pour les 3/6ans, bande dessinée pour les 6 /9 ans, vidéos pour les adolescents... Autre piste : un conseil des jeunes (à coordonner avec les actions déjà concrétisées par d'autres collectivités). Le dossier de candidature sera déposé fin mars 2015. Les actions entreprises dans le cadre du label préparent ainsi l'avenir des deux collectivités en permettant à tous les enfants et adolescents de s'épanouir physiquement et intellectuellement et de se préparer à leur future vie de citoyen.



Le coût des services : la CCA vous informe

Une part importante du budget communautaire est consacrée au fonctionnement des services offerts à la population. Afin que chaque usager prenne bien conscience des efforts collectifs consentis pour son épanouissement, son bien-être ou ses loisirs, la CCA revient sur quelques chiffres clés.

Combien coûte, en moyenne? :

- 1 repas porté à domicile : 9 euros
- 1 journée d'accueils de loisirs : 45 euros
- 1 tonne de déchets collectés et traités : 160 euros
- 1 année de pratique aux Beaux Arts : 1000 euros
- 1 année de transport d'un lycéen dans la Somme : 1000 euros
- 1 année d'étude au conservatoire : 2300 euros



Des rendez-vous sportifs mais aussi ludiques à l'Aqu'ABB !

Le SCA Natation, partenaire de l'Aqu'ABB organise en ce début d'année 2015 trois compétitions :

Le samedi 17 janvier à 18h : 10^{ème} challenge pour ceux que l'on appelle les Maîtres ; une rencontre amicale et conviviale pour les nageurs de compétition âgés de 25 ans et plus venus de Picardie et du Pas de Calais. Une façon de se retrouver et une fois sorti du bassin, de se rappeler d'autres événements et parfois de monter des projets ensemble.

Le samedi 7 février à 18h : ce sera le tour du circuit départemental, compétition qui rassemble les catégories minimes cadets et seniors de la Somme.

Le dimanche 8 février à 9h : Place au Natathlon départemental, épreuve qualificative au Trophée Lucien Zins national et interrégional qui rassemble les meilleurs benjamins (9/11 ans) de la Somme. Le public est convié à assister à ces compétitions et à encourager les nageurs. (entrée libre)

Du sport mais aussi des temps de détente ou de prévention.

Samedi 14 février à 19h : 2^{ème} édition de l'Aqua-Night* : après le succès de la première soirée, ce rendez-vous, le soir de la Saint Valentin séduira à n'en pas douter nombre de participant(e)s. Musique et ambiance garanties !

Vendredi 6 mars à 15h : après-midi récréative pour les 6 /16ans autour d'une thématique : un avant-goût de Printemps Renseignements à l'Aqu'ABB

Dimanche 29 mars à 8h : Parcours du cœur avec le club Cœur et Santé d'Abbeville. Une façon de sensibiliser et de prévenir les accidents cardiaques. Chacun nage à son rythme, pour tester sa bonne forme et l'entretenir. A l'issue de la manifestation un diplôme est remis à chaque participant.

Renseignements : Club Cœur et santé (Pôle de prévention et d'éducation du patient)

Samedi 18 avril à 19h : détente et relaxation avec la deuxième soirée ZEN* : une (re)mise en forme en prévision des beaux jours !

Renseignements et réservations au 03 22 24 05 69 - aquabb@cc-abbevillois.fr

Le saviez-vous?

L'Aqu'ABB est ouvert le dimanche toute la journée (sauf de 13h à 14h)

Vacances de février :

enfants et adolescents prennent le chemin des accueils de loisirs

Les accueils de loisirs ouvriront leurs portes du 23 février au 6 mars de 9h à 17h30. Pour les parents qui ont des contraintes horaires, un accueil est possible dès 7h30 jusqu'à 18h. Pour cette période, quatre sites à Abbeville et celui de Mareuil-Caubert proposent des activités. Cinq pour les 3/12ans et un pour les adolescents (13/16 ans). Pour le quartier de Rouvroy, les jeunes sont reçus de 7h30 à 9h dans les locaux de la cantine scolaire puis emmenés à l'ALSH des Platanes et ramenés le soir.



Sont donc ouverts :

ALSH Menchecourt 3 -12 ans - 88 rue de Haut 80100 Abbeville

ALSH Picardie 3 - 12 ans - école élémentaire Picardie

ALSH Platanes 3 -12 ans - école primaire Platanes

CAJ 13 -16 ans - 82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville

ALSH Mareuil Caubert 3 - 12 ans - espace Abbé Pierre

Un service de transport est assuré au départ de chaque commune rurale pour rejoindre Abbeville ou Mareuil Caubert. Inscriptions jusqu'au 13 février.

Pour tous renseignements : Accueil de Loisirs : 03 22 19 20 35 (82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville)

A ne pas oublier pour une nouvelle inscription: le carnet de santé, la feuille d'imposition 2014 et la carte de loisirs CAF éventuellement.

Un premier trimestre 2015 très musical !

Sept rendez-vous sur l'ensemble de l'Abbevillois pour découvrir des univers sonores multiples.

Le 15 février hommage au clavecin à Grand-Laviers.

Le 11 mars à Abbeville, autour de la célèbre harpiste Marielle Nordmann, les deux classes de harpes, celles de danse et de théâtre feront voyager le public en Inde, dans les vies antérieures de Bouddha retracées dans les Contes de Jataka

Le 20 mars à l'occasion du centenaire de sa naissance, l'auditoire découvrira l'ambiance musicale de la grande maison de Bray les Mareuil où vivait Robert Mallet et sa famille.

Le 12 avril, Espace culturel St André à Abbeville Rencontre inédite, harpiste, contrebassiste sur le mode d'un couple terrible et lyrique inspirée par La Contrebasse.

Le 21 janvier Epagne-Epagnette, coup de projecteur sur les élèves avec l'univers de la musique Klezmer et jazz.

Le vendredi 30 janvier à Eaucourt, la harpe sera en belle compagnie grâce à la classe d'Alexandra Luiceanu.

Le 19 février à Drucat, les élèves adultes se mettent en scène sous l'impulsion de Jean-Baptiste Porquet.

A voir aux Beaux-Arts

Deux artistes, des travaux d'élèves, trois expositions dans la petite galerie nichée au cœur de l'école.

Côté artistes du 13 décembre 2014 au 30 janvier 2015, Jean-Claude Schenke propose une série de tableaux réalisés avec de petits objets détournés ou des découpages, le tout racontant une histoire. Parisien d'origine, il vit à Biencourt depuis peu. Son travail s'inscrit dans la lignée du pop art et surtout du plasticien américain Robert Rauschenberg (1922-2008).

Place à la céramique avec Dominique Grain, ce plasticien est avant tout potier, mais le détournement des objets mis en scène le séduit aussi, une œuvre à découvrir. (du 7 février au 27 mars).

Ophélie Bon a dirigé les ateliers décors pour La Fontaine et le corbeau, fabl'Opéra créée la saison dernière dans le cadre de Culture et Ruralité. On la retrouve en 2015 avec un travail sur le volume et la céramique mis en œuvre par les élèves du lycée Baie de Somme dans le cadre d'un PREP.

